

Comment obtenir sa carte grise à un prix abordable ?

Description

Si vous venez d'acheter un nouveau véhicule, neuf ou d'occasion, et que vous souhaitez faire votre [carte grise](#) à un prix abordable, cet article est fait pour vous. Tous les véhicules à moteur doivent être immatriculés pour pouvoir circuler légalement sur la voie publique. Depuis la mise en place du Plan Préfectures Nouvelles Génération (PPNG) en novembre 2017, la demande de carte grise doit se faire uniquement en ligne, sur le site de l'ANTS. Le prix de la carte grise varie en fonction de plusieurs critères. Il existe alors des astuces pour économiser, que nous allons vous présenter.

[Obtenir ma carte grise en ligne pas chère](#)

Comment faire une demande de carte grise en ligne ?

documents obligatoires. Avec le permis de conduire et l'assurance automobile, la carte grise est le 3ème document officiel et obligatoire. Pour faire votre demande d'immatriculation, vous devez vous rendre sur le site internet de l'ANTS et suivre la procédure en complétant un formulaire et en y joignant vos documents.

La procédure

Pour cela, vous devez respecter les étapes suivantes :

1. Se connecter sur le site de l'ANTS, ou vous créer un compte ;
2. Sélectionner la démarche souhaitée au sein de la rubrique "Mon espace véhicule" ;
3. Remplir l'ensemble des champs requis dans le formulaire ;
4. Visualiser, puis vérifier le récapitulatif ;
5. Joindre les documents justificatifs requis ;
6. Cocher la case d'engagement, puis régler le [prix de la carte grise](#) par carte bancaire ;
7. Télécharger le [certificat provisoire d'immatriculation](#) à la fin de la démarche.

Les documents justificatifs

La demande de certificat d'immatriculation nécessite de transmettre des [pièces justificatives](#)

à l'administration. La liste des pièces à transmettre **varie en fonction des situations** :

Les documents justificatifs pour immatriculer un véhicule neuf	Les documents justificatifs pour immatriculer un véhicule d'occasion
<p>Formulaire de demande de certificat d'immatriculation (formulaire Cerfa n°13749), dûment signé et rempli. Ce document sert à la fois de demande d'immatriculation, de certificat de conformité et de certificat de vente ;</p> <ul style="list-style-type: none">• Copie d'une pièce d'identité en cours de validité ;• Justificatif de domicile de moins de 6 mois (en cas de cotitulaires, justificatif de celui dont l'adresse va figurer sur la carte grise). Ce document peut être photocopié ;• Si vous faites la démarche pour quelqu'un d'autre : un mandat signé et une pièce d'identité de la personne pour qui vous effectuez la démarche ;• Si le véhicule présente des caractéristiques techniques particulières (exemples : véhicule incomplet, transformé) : un justificatif complémentaire correspondant à la situation.	<ul style="list-style-type: none">• Formulaire Cerfa n°13750 ;• Justificatif de domicile de moins de 6 mois ;• Carte grise du véhicule, barrée avec la mention Vendu le (jour/mois/année) ou Cédé le (jour/mois/année), avec la signature de tous les anciens cotitulaires ;• Procès-verbal d'un contrôle technique de moins de 6 mois (sauf si le véhicule est dispensé ou a moins de 4 ans) ;• Si le véhicule a plus de 4 ans : la preuve du contrôle technique sauf si le véhicule en est dispensé. Il doit dater de moins de 6 mois (2 mois si une contre-visite a été prescrite) ;• Attestation sur l'honneur de posséder une attestation d'assurance du véhicule et un permis de conduire compatible avec le véhicule ;• Si vous faites la démarche pour quelqu'un d'autre : un mandat signé et une pièce d'identité de la personne pour qui vous effectuez la démarche.



Comment calculer le prix de la carte grise ?

Il n'existe pas de prix fixe pour la carte grise. En effet, son coût est variable. Il résulte de l'addition de **4 taxes et d'une redevance**.

Le calcul prend en compte les taxes :

- régionale : fixée par le conseil régional, son montant maximum est de **60 €** Le montant de cette taxe est variable. La détermination de son montant résulte d'un calcul. Il faut alors multiplier la taxe du cheval fiscal de la région concernée par la puissance du véhicule. Par ailleurs, l'administration opère une distinction entre les véhicules propres, les véhicules dits propres et les véhicules non propres ;
- de formation professionnelle : cette taxe concerne uniquement les véhicules utilitaires servant par exemple au transport de marchandises. Le prix de la taxe relative à ces véhicules dépend du poids total autorisé en charge (PTAC) ;
- sur les véhicules polluants : cette dernière s'applique aux véhicules de tourisme immatriculés depuis Juin 2004 ;
- fixe : la taxe fixe est actuellement de **11 €**

On y ajoute ensuite le prix de la redevance d'acheminement qui est actuellement de **2,76 €**

Bon à savoir : Il existe des véhicules ou des opérations exonérés d'une ou plusieurs de ces taxes.

Le prix de la carte grise va alors dépendre des caractéristiques du véhicule concerné et de la région dans laquelle il sera immatriculé. Il existe des simulateurs en ligne permettant d'estimer le coût d'une carte grise avant de réaliser la démarche sur le [site de l'ANTS](#).



Quelles astuces pour obtenir le meilleur prix pour sa carte grise ?

Le titulaire d'une carte grise peut tenter d'économiser un maximum sur le coût de la carte grise. Pour ce faire, il peut mettre en pratique plusieurs astuces :

1°) Les véhicules propres sont totalement exonérés de la taxe régionale. De plus, certains véhicules dits propres peuvent également bénéficier d'une exonération totale ou partielle en fonction des régions. Opter pour l'un de ces véhicules peut donc permettre d'économiser sur le coût du certificat d'immatriculation.

2°) Faire le choix d'un véhicule ancien (au moins 10 ans) permet de réduire le prix de la carte grise.

3°) En privilégiant l'achat d'un véhicule fonctionnant au super-éthanol E85 ou à l'électricité, le propriétaire est exonéré en tout ou partie du malus écologique.

4°) L'ensemble des sites de professionnels agréés par l'État met à disposition des usagers un simulateur de calcul du montant de la carte grise. Afin d'obtenir le meilleur

prix, il ne faut pas hésiter à multiplier les simulations sur des sites différents car les prix peuvent varier en fonction du montant alloué pour la prestation réalisée par l'intermédiaire.

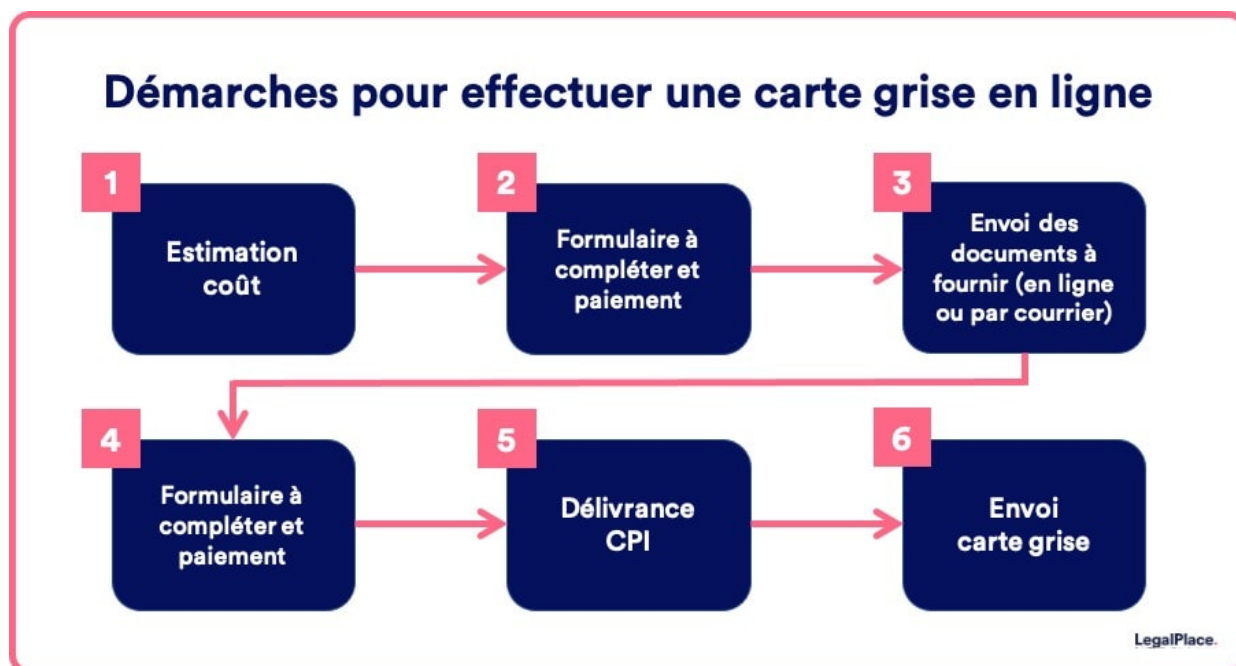
Attention : Le titulaire de la carte grise ne peut pas effectuer une demande dans une autre région en raison d'un prix plus avantageux. Ainsi, le lieu de domicile du conducteur fait foi au moment de l'enregistrement de la demande.

Comment effectuer une demande de carte grise en ligne ?

La procédure

Les démarches en ligne sont relativement simples, accessibles et rapides. La durée de traitement de la demande, jusqu'à la réception du certificat d'immatriculation définitif, ne prend que quelques jours.

On peut résumer la procédure en plusieurs étapes :



Afin d'accéder au formulaire de demande de carte grise, le titulaire doit se connecter sur son compte ANTS via ses identifiants ou son compte [FranceConnect](#).

Il doit ensuite se rendre dans la rubrique *Immatriculation*.

À noter : En cas de [carte grise non reçue](#) au bout d'un mois, le titulaire peut

contacter les services compétents et effectuer une réclamation.

Les documents à fournir

La demande de certificat d'immatriculation nécessite de transmettre des [pièces justificatives](#) à l'administration. Une partie de ces documents à fournir sont les mêmes pour tous les types de demandes mais certains sont spécifiques.

Les documents à fournir pour toutes les demandes

Le titulaire doit obligatoirement transmettre un certain nombre de documents à l'administration, et ce dans tous les cas de figure :

Personne physique ou entreprise individuelle	Personne morale
<ul style="list-style-type: none">• Justificatif d'identité en cours de validité ;• Justificatif de domicile ;• Permis de conduire correspondant à la catégorie du véhicule.	<ul style="list-style-type: none">• Extrait Kbis ou L bis pour les personnes morales de type industriel et commercial ;• Statuts ou pièce justificative de l'existence légale pour les personnes jouissant de la personnalité morale (associations, syndicats, etc...).

À noter : Dans le cadre d'une acquisition par des [copropriétaires](#), chacun d'eux doit produire un justificatif d'identité. De plus, le justificatif de domicile et le permis à joindre au dossier sont ceux de celui dont l'adresse figurera sur la carte grise.

Les documents à fournir en fonction des situations particulières

Le titulaire doit également joindre des documents spécifiques à sa situation :

Véhicule neuf	Véhicule d'occasion
---------------	---------------------

<ul style="list-style-type: none">• Demande de certificat d'immatriculation d'un véhicule(Cerfa n°13750*07) ;• Certificat de cession dûment complété et signé ou facture établie par le vendeur ;• Certificat de conformité.	<ul style="list-style-type: none">• Demande de certificat d'immatriculation ;• Carte grise barrée ;• Certificat de cession ;• Preuve contrôle technique de moins de 6 mois pour les véhicules non dispensés ;• Justificatif d'assurance.
--	--

D'autres documents sont également demandés lorsque le titulaire a acquis le véhicule à l'étranger ou lorsque la demande de carte grise est effectuée dans le cadre d'une opération spécifique telle que :

- demande de duplicata ;
- changement d'adresse ;
- changement d'état civil ;
- etc...

Bon à savoir : Toutes les pièces justificatives doivent être transmises au format numérique.

FAQ

Où faire sa carte grise moins cher ?

Le prix de la carte grise est identique, peu importe le site choisi. Toutefois, la réalisation de la démarche sur le site de l'ANTS n'engendre aucun frais supplémentaires. En revanche, il faudra régler le coût de la prestation lorsqu'un prestataire réalise la démarche pour le compte du titulaire. Dans ce cas, il convient de comparer les tarifs des différents prestataires.

Quel est le meilleur site pour faire une carte grise ?

La demande de carte grise peut être faite sur le site de l'ANTS ou sur celui d'un prestataire habilité. Lorsque le titulaire opte pour ce second choix, il est recommandé

de comparer les tarifs de différents prestataires. En effet, bien que le prix de la carte grise soit identique, le prix de la prestation varie en fonction du prestataire.

Comment faire sa carte grise sur internet gratuitement ?

La demande de carte grise sur le site de l'ANTS est gratuite. Toutefois, il faudra toujours régler le coût de la carte grise, sauf pour des opérations particulières comme la demande de duplicata pour laquelle seules la taxe fixe et la redevance d'acheminement devront être payées.